



Achat voiture occasion chez professionnel

Par **delfine59**, le **27/04/2016** à **11:36**

Bonjour ,nous avons acheté un véhicule d'occasion chez un professionnel en 2012.A l'heure actuelle nous avons gagné et nous sommes rentré dans les créances car le vendeur s'est mis en liquidation judiciaire...Mais depuis 2012 rien nous n'avons toujours rien reçu et pourtant ça nous sauverais la vie...nous payons actuellement le crédit;nous ne roulons pas avec la voiture;nous avons payé un expert automobile qui a découvert des vices cachés; ;un nouveau contrôle technique et plusieurs réparations...Pourriez vous me dire combien de temps cela va encore durer???si il existe une procédure pour faire avancer les choses?? Car cela fait 4 ans que ça dure..rnMerci pour vos réponses